

MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 29 septembre 2017

Myria Asset Management
GROUPE Uff

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	9
Rapport d'activité.....	10
Rapport certifié du commissaire aux comptes	15
• Comptes annuels	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
• Annexes aux comptes annuels	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
• Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 29 septembre 2017.	

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : Cabinet COREVISE, représenté par Fabien CREGUT

26 rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN :

- FR0012914893 MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M
- FR0012914901 MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E

CLASSIFICATION : Diversifiés

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif d'obtenir sur la période de placement recommandée, une performance nette supérieure à celle du marché monétaire, soit EONIA +2%.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est l'EONIA (Euro Overnight Index Average), correspondant à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux du marché monétaire de la zone Euro.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs.

➤ **Stratégie utilisée**

L'atteinte de l'objectif de gestion reposera sur la couverture quasi systématique des risques de marché des OPC sous-jacents ou des titres vifs actions qui composent le fonds. Le processus de gestion s'appuie en complément sur les anticipations et les opportunités de marchés identifiées par le gérant. Ce dernier sélectionne plusieurs classes d'actifs, zones géographiques, secteurs ou styles de gestion et détermine, de manière discrétionnaire, la pondération qu'il souhaite pour chaque style. La recherche de l'alpha est principalement fondée sur la capacité des gérants de MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA à :

- d'une part, sélectionner les OPC sous-jacents en fonction des résultats d'analyse des critères quantitatifs (encours, historique du sous-jacent, consistance des performances...) et qualitatifs (moyens et résultats des gestionnaires analysés...). Les investissements seront réalisés majoritairement en OPC qui appartiennent principalement aux catégories suivantes : actions, obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille de MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA seront les suivantes :

Stratégies des OPC sous-jacents	Allocation minimum	Allocation maximum
Stratégies directionnelles actions	75%	110%
Stratégies obligataires et monétaires	0%	25%
Stratégies de performance absolue	0%	25%

- d'autre part, sélectionner les actions détenues en direct dont le potentiel de surperformance (c'est-à-dire la réalisation d'une performance supérieure à celle du marché) est estimé au travers d'une analyse fondamentale, de ratios d'analyse financière, de critère de momentum et en comparant leur valorisation avec celle du secteur auquel elles appartiennent.
- enfin, procéder à la couverture quasi permanente du portefeuille des différents risques de marchés (actions / taux), avec une exposition résiduelle possible. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étrangers et/ou de gré à gré).

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE.

Le Fonds, éligible au PEA, sera majoritairement investi en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque actions**

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque de couverture**

Il existe un risque que la couverture ne soit pas optimale, entraînant une baisse de la valeur liquidative du fonds.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises découplées des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

- **Risque de surexposition**
Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 200% de son actif net) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**
La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.
- **Risque de perte en capital**
Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.
- **Risque de liquidité**
L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

Autres risques accessoires :

- **Risque de crédit**
La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.
L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.
- **Risque de taux**
En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC. La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et 1.
- **Risque de contrepartie**
Dans la mesure où la société de gestion peut effectuer des opérations de gré à gré, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

- **Les actifs hors dérivés intégrés**
Actions et titres donnant accès au capital
Le portefeuille comprendra directement ou indirectement au minimum 75% de son actif dans des actions et autres titres en capital éligibles au PEA.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de sociétés de petites, moyennes et grandes capitalisations. Les émetteurs sélectionnés relèveront exclusivement de pays membres de l'Union Européenne.

L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européens
- Fonds de fonds
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers

La détention d'OPCVM pourra atteindre 110% de l'actif net du fonds et la détention de FIA sera limitée à 30% de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du Fonds ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

➤ **Les instruments dérivés**

Le fonds peut intervenir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- change
- crédit
- autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

Nature des instruments utilisés

- futures
- options
- swaps
- change à terme
- dérivés de crédit
- autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- couverture
- exposition

- arbitrage
 autre nature

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Ils seront traités avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion.

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Néant.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'a pas recours à ce type d'opérations.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Changement de dénomination du CAC, le Cabinet COREVISE deviendra RSM PARIS.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération est arrêtée par les dirigeants de la société de gestion et figure sur le site internet www.myria-am.com

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPC sont des parts de capitalisation du résultat net.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

Rapport d'activité

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM. OCTOBRE 2016 - SEPTEMBRE 2017

En octobre 2016, les marchés européens ont surclassé les marchés américains, le secteur bancaire du vieux continent affichant une performance très importante (+13% depuis la fin septembre). Le secteur a profité du rebond de la Deutsche Bank, qui de surcroît, a affiché un résultat très satisfaisant, ainsi que des banques italiennes, dont les problèmes semblent à l'heure actuelle circonscrits. L'Europe a également profité des bons chiffres macro-économiques américains, de l'effondrement (de façade) de la candidature de Donald Trump et du changement de discours de la Réserve fédérale américaine qui ouvre la voie à une normalisation des taux outre-Atlantique. Par ailleurs, le retour du pétrole sur le niveau des 45/50 \$ le baril a constitué un fort soutien aux marchés, le spectre d'une récession imminente étant pour le moment écarté. En outre, le Japon a profité de la baisse sensible du yen par rapport au dollar pour signer la meilleure performance des marchés occidentaux. Sur le front des taux d'intérêt, la stabilisation des matières premières engendrent un très léger rebond de l'inflation constatée. En conséquence, le 10 ans allemand s'est tendu de 25 bps et s'affiche désormais à 0,16% niveau que l'on avait plus vu depuis la fin mai et c'est d'ailleurs le cas partout dans le Monde.

Le mois de novembre 2016 a été marqué par l'élection de Donald Trump, qui devient ainsi le 45ème Président des Etats-Unis, avec à la clé une majorité républicaine au Congrès comme au Sénat. Tout d'abord très fébriles, les marchés financiers ont été vite rassurés par le premier discours rassembleur du Républicain et ont fini la journée sur des niveaux records. Dans le même temps, le programme protectionniste et souverainiste de M. Trump a été le prétexte à une nouvelle tension sur les taux d'intérêt, lesquels ont repris 1% par rapport à leur point bas. Dans ce contexte, le relèvement quasi certain du taux directeur de la FED lors de la prochaine réunion de décembre a poussé le dollar à un nouveau plus haut depuis 2002 par rapport à l'euro. Par sympathie, on a assisté en Europe au retour du risque souverain, puisque les taux ne se sont pas tendus de manière uniforme et côté émergents, les réactions ont été diverses mais plutôt mal perçues, notamment au Brésil et au Mexique. Sur le mois, l'allocation stratégique du portefeuille n'a pas varié.

Le mois de décembre 2016 aura permis aux marchés actions de clôturer nettement dans le vert, après une année marquée par une volatilité très importante, des risques politiques inédits et une rotation sectorielle d'une rare violence. Au début du mois, le résultat du referendum italien, qui a eu pour conséquence la démission du Premier Ministre, a permis, contre toute attente, le redressement très rapide du cours des valeurs financières, les investisseurs s'en remettant à la BCE pour régler les problèmes. Sur le front des taux d'intérêt, si la nervosité se traduit par un quasi statu quo pour les taux européens, les emprunts d'Etat américains ont vu leurs rendements continuer de progresser, toujours dans le sillage de l'élection de Donald Trump. En conséquence, le pétrole a continué sur sa lancée et se rapproche du niveau des 55 \$ le baril. Du côté des émergents, les marchés d'actions continuent d'accuser le coup de l'élection américain, avec néanmoins, une grande dispersion selon les pays. Enfin, le dollar continue de progresser face à toutes les devises, dont le Yuan chinois mais également l'Euro, avec lequel il se rapproche de la parité.

Sur le trimestre, on peut noter les mouvements suivants :

Achats / Renforcements : Epargne Opportunité - Part I, Amplegest Pricing Power - Part IC, EI Strategic Europe Value Fund, Gallica - Part I, Sycomore France Cap I, Euro Valeur M, Exane Europe Equity Select - Part S

Ventes / Allègements : Delubac Exceptions Pricing Power (Part I), Exane Europe Equity Select - Part S, Mandarine Valeur I, Roche-Brune Europe Actions - Part I, Euro Valeur M, Sycomore France Cap I, Swiss

Life Equity Euro Zone Minimum Volatility - Part I, Gallica - Part I, Croissance PME M, Groupama Avenir Euro (Part M), EI Strategic Europe Value Fund, THEAM QUANT Equity Europe Guru I EUR Cap, SSgA Europe Managed Volatility Equity Fund - Part I

Le mois de janvier 2017 a permis aux marchés actions de reprendre leur souffle et de consolider les gains accumulés en décembre 2016. Parallèlement, la volatilité des marchés n'a cessé de se dégonfler, sous l'effet d'une absence de risques politiques, le monde étant suspendu à l'entrée en fonction du nouveau Président américain. Néanmoins, en fin de mois, les annonces de manœuvres financières autour du capital de Generali et de Banca Intesa ont suscité un engouement très marqué pour les valeurs bancaires européennes. Nul ne doute que cette nouvelle année va être marquée par des consolidations dans le secteur financier italien, du fait notamment de conditions de crédit extrêmement accommodantes. Sur le front des taux d'intérêt, la BCE a annoncé qu'elle ne changerait pas de politique monétaire, malgré quelques tensions inflationnistes, ce qui a pénalisé les emprunts d'Etat européens. Outre-Atlantique, en revanche, la courbe des taux d'intérêt n'a que très peu bougé, pour le moment, même si les tensions sur les taux devraient resurgir dès le prochain mouvement de la Réserve fédérale américaine. Enfin, le dollar fluctue au gré des déclarations de la nouvelle administration américaine, qui lutte par les mots contre son appréciation trop rapide.

Le mois de février 2017 a permis aux marchés financiers mondiaux de reprendre leur marche en avant. En premier lieu, il semble que l'ensemble des intervenants se soit accoutumé à la communication par tweets du nouveau locataire de la Maison Blanche. Les commentaires de la Réserve fédérale américaine n'ont pas non plus fait décaler les marchés tant les anticipations des investisseurs ont été clairement ancrées depuis des mois par le discours de normalisation des taux d'intérêt tenu par Janet Yellen. En Europe, les investisseurs se focalisent sur l'élection présidentielle française, et le stress des étrangers est clairement retranscrit dans le niveau de l'écart des taux intérêt entre la France et l'Allemagne. Néanmoins, on ne peut pas dire pour le moment qu'il y ait une contagion sur les actions, mais le risque est nettement identifié. Dans ce contexte, l'ensemble des actifs risqués profitent largement d'une perception du risque très contenue et les performances affichées depuis le début de l'année sont très encourageantes. Enfin, sur le front des devises, le dollar se maintient à un niveau élevé contre l'euro, tandis que les devises émergentes qui avaient été pénalisées par le discours du Président américain se redressent rapidement.

En vue de la possible volatilité induite par les élections en France, des couvertures ont commencé d'être implémentées dans le portefeuille, alors que l'allocation est restée la même.

Le mois de mars 2017 a été un mois contrasté pour les marchés financiers. En effet, si les marchés actions européens et émergents ont continué leur progression, le CAC ayant franchi à nouveau le seuil psychologique de 5000 points, les marchés américains et japonais ont légèrement baissé, sous l'influence d'un prix du pétrole en recul. Cette matière première étant un indicateur avancé de la croissance américaine et mondiale, la faiblesse des cours au mois de mars a été le prétexte de déclenchement de prises de bénéfices. Néanmoins, dans son discours du mars, la Banque Centrale Américaine a mis du baume au cœur des intervenants, puisqu'après avoir remonté une nouvelle fois son taux directeur, la FED a laissé entendre que 2017 ne verrait que deux hausses supplémentaires, signe de la poursuite d'une politique accommodante. Par sympathie, le dollar américain est reparti à la baisse par rapport à l'euro de plus de 2%. Sur le front des taux d'intérêt, les emprunts d'états européens ont repris leur correction, les taux de rendement à moyen et long terme s'établissant assez nettement au-dessus de 0%. De plus, il est à noter que le stress engendré par l'élection présidentielle française est en passe de se calmer sous l'effet des sondages mais également du résultat des élections néerlandaises, gagnées très nettement par le Premier ministre libéral sortant.

Sur le trimestre, on peut noter les mouvements suivants :

Achats / Renforcements : Templeton Euroland Fund - Part I, Henderson Horizon - Euroland Fund - Part I2, KIRAO SMALLCAPS - Part IC, EVLI Europe Fund - Part IB, DNCA INVEST - Europe Growth - Part I, Ulysses LT Fds European General A Cap, Hanseatique (Part C), Uni-Global 100% EMV Europe,

Mandarine Funds - Mandarine Unique Small & Mid Caps Europe I, Dorval Manageurs Europe FCP- Part I, Oddo Generation - Part B

Ventes / Allègements : Delubac Exceptions Pricing Power (Part I), Exane Europe Equity Select - Part S, Stoxx 600 Oil & Gaz Mar 17, Mandarine Valeur I, Roche-Brune Europe Actions - Part I, Euro Valeur M, Sycamore France Cap I, Gallica - Part I, Sycamore France Cap I, Indépendance et Expansion Sicav Small Cap X Cap, SSgA Europe Managed Volatility Equity Fund - Part I, Henderson Horizon - Euroland Fund - Part I2, Templeton Euroland Fund - Part I

Le mois d'avril 2017 a été marqué par le premier tour de l'élection présidentielle française, les marchés ayant été dans l'attente avant les résultats du 23 avril, qui ont consacré la défaite cuisante des partis traditionnels. Ainsi, dès le 24 avril, les marchés ont salué la victoire de M. Macron, candidat ouvertement pro-européen arrivé en tête du premier tour, par une compression impressionnante de l'écart de taux France / Allemagne, de l'ordre de 20 bps, par une hausse spectaculaire du CAC 40 de plus de 4 % et par un raffermissement de plus de 1% de l'Euro par rapport au dollar. L'avance de M. Macron sur sa rivale nationaliste est également un soulagement pour les marchés, l'incertitude quant à l'issue de cette élection étant désormais assez réduite. Les marchés parient sur un retour de la place de la France en Europe et sur la mise en place d'une politique de réformes structurelles ambitieuses. En conséquence, les marchés financiers continuent leur progression entamée après l'élection de Donald Trump et ni la destruction d'une base militaire en Syrie, ni les très fortes tensions entre les USA et la Corée du Nord ne parvient à freiner la progression des cours, qui profitent de révisions à la hausse de la croissance mondiale.

Le mois de mai 2017 a été une nouvelle fois le théâtre de rebondissements politiques à répétition. Si l'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République était prévisible après les résultats du premier tour, la composition du gouvernement et la recomposition politique qui en découle a constitué une excellente nouvelle pour les marchés financiers, notamment en Europe continentale. En effet, la reconstitution d'un couple franco-allemand solide et pro-européen contraste très fortement avec le populisme affiché par les conservateurs anglais dans la course aux législatives du 8 juin prochain, Mais le point d'orgue a été probablement atteint la troisième semaine du mois de mai : d'une part, avec le désormais possible déclenchement de la procédure de destitution du Président Trump, accusé par le Washington Post d'avoir divulgué des secrets d'état à la Russie et d'avoir demandé l'ex-directeur du FBI d'enterrer une affaire russe concernant son ancien conseiller à la sécurité nationale et d'autre part, avec les accusations de corruption et l'ouverture d'une enquête par la Cour suprême du Brésil sur le Président Temer. Si l'on ajoute à cela la gigantesque cyberattaque non revendiquée qui a mis à mal de nombreux sites industriels et hospitaliers, on ne peut que constater la robustesse des marchés financiers qui tutoient toujours leurs sommets.

Après avoir consolidé à plat la hausse de ces six, voire sept derniers mois, qui ont vu la plupart des risques politiques disparaître en zone euro, les marchés européens ont largement décroché lors de la dernière semaine de juin, prenant pour prétexte un discours plutôt optimiste de Mario Draghi, qui a conduit les investisseurs à redouter un tour de vis monétaire plus rapide que prévu. Outre-Manche, Theresa May a perdu son pari d'avoir une majorité forte au parlement britannique pour négocier un Brexit dur avec ses futurs ex partenaires et a dû s'allier avec les unionistes d'Ulster pour être en mesure de gouverner. Du côté des USA, la Présidence Trump tourne pour le moment un peu dans le vide, ce qui convient pour le moment assez bien aux intervenants financiers, puisque ce sont les marchés d'actions internationaux qui ont tiré leur épingle du jeu ce mois-ci en dollar, tandis que le billet vert a poursuivi sa dégringolade contre l'euro (-8% YtD). En effet, le retour de l'inflation est remis à plus tard, ce qui devrait permettre à la Banque centrale de rester accommodante et ainsi de contenir la normalisation des taux d'intérêt. C'est d'ailleurs ce que l'on constate partout dans les pays développés, alors que l'écart de taux France /Allemagne est revenu à un niveau ne reflétant que les performances économiques des deux pays.

Sur le trimestre, on peut noter les mouvements suivants :
Nous avons renforcé la diversification du portefeuille

Achats / Renforcements : SSgA Europe Managed Volatility Equity Fund - Part I, DNCA INVEST - Europe Growth - Part I, EVLI Europe Fund - Part IB, Ulysses LT Fds European General A Cap, Hanseatique (Part C), Uni-Global 100% EMV Europe, Exane Europe Equity Select - Part S, Dorval Manageurs Europe FCP- Part I, Mandarine Funds - Mandarine Unique Small & Mid Caps Europe I, Oddo Generation - Part B

Ventes / Allègements : Exane Europe Equity Select - Part S, Mandarine Valeur I, Uni-Global 100% EMV Europe, Sycomore France Cap I, Euro Valeur M, Gallica - Part I, Myria Concept Actions Europe, Templeton Euroland Fund - Part I, SSgA Europe Managed Volatility Equity Fund - Part I

Après une fin juin 2017 agitée par des anticipations de resserrement monétaire plus rapide que prévu, les marchés européens ont en moyenne fait du surplace en juillet, du fait d'une actualité finalement très pauvre. Néanmoins, force est de constater que la normalisation des taux d'intérêt est en marche : en effet, depuis le 26 juin, le 10 ans allemand s'est tendu de 30 bps, tandis que sur la période, l'écart avec le 10 ans français est revenu à moins de 27 bps, signe d'une confiance retrouvée au moins provisoirement dans le couple franco-allemand. Outre-Atlantique, les déboires de la Présidence Trump pèsent très nettement sur le dollar, qui perd à nouveau plus de 2% contre la monnaie unique européenne, ce qui pousse à la hausse les marchés d'actions américaines. Enfin, la faiblesse du dollar contre les devises émergentes a permis une très large appréciation des actions de cette zone géographique, emmenées notamment par le fort rebond du Brésil sur le mois.

Le mois d'août 2017 a été marqué par une accélération notable des attaques terroristes sur le continent européen. En effet, les terribles attentats de Barcelone et Cambrils ont une nouvelle fois endeuillé notre continent, et bouleversé l'ensemble de nos démocraties. De surcroît, ce qui a enrayé la progression des marchés financiers au cours des mois de juillet et d'août a été, sans aucun doute, l'affrontement entre Donald Trump et Kim Jong-un, au travers d'une guerre de menaces verbales. Sur le front des devises, l'euro, qui avait violemment rebondi après l'élection présidentielle française, a poursuivi son chemin. En effet, entre les déboires du Royaume-Uni dans les négociations sur la sortie de l'Union européenne, ceux de l'administration Trump et l'embellie de la croissance économique européenne, les soutiens à la monnaie unique sont légion. En conséquence, les marchés européens ont accusé le coup de ce regain de santé de la devise européenne, tandis que les marchés américains et japonais notamment continuent d'afficher une santé insolente en devise locale, tirés par des résultats plus qu'honorables de surcroît. Enfin, Du côté des Banquiers centraux, depuis le 14 juin 2017, c'est le calme plat. En effet, c'est à cette date que la Réserve fédérale américaine a, la dernière fois, remonté son taux directeur, à 1.25%. Désormais, le rythme de la poursuite de la normalisation monétaire devrait être plus compliqué à anticiper.

Septembre 2017 : après un été très agité sur le front des attentats et des invectives potentiellement nucléaires entre les Etats-Unis et la Corée du Nord, mais finalement très calme sur le front financier, les marchés financiers ont repris le chemin de la hausse. En effet, les indicateurs économiques sont extrêmement robustes de part et d'autres de l'Atlantique et la perspective d'une réduction de la taille du bilan de la Réserve fédérale a même été bien accueillie par le marché, signe de la sérénité de la Banque centrale vis-à-vis d'un cycle économique d'une longueur très importante. De plus, les élections allemandes qui se sont soldées par une victoire étriquée de la chancelière sortante ont eu pour seule conséquence de faire baisser la devise européenne, ce qui ne constitue pas une mauvaise nouvelle en soi. Ainsi, les marchés affichent à l'heure actuelle un calme absolu, comme le prouve le niveau historiquement faible de la volatilité anticipée.

Achats / Renforcements : Hanseatique (Part C), Mandarine Valeur I, Dorval Manageurs Europe FCP- Part I, Richelieu Family Small Cap - Part I

Ventes / Allègements : Néant

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 29 septembre 2017, le fonds a réalisé une performance de

- 1,48% sur la part M
- 0,14% sur la part E

sur 12 mois, contre -0,36% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



COREVISE

26, rue Cambacérès
75 008 Paris
France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 29 SEPTEMBRE 2017

Au conseil de surveillance,**I. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement **MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA** relatifs à l'exercice clos le **29 septembre 2017** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, en vertu du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX PORTEURS DE PARTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 décembre 2017

COREVISE

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Fabien CRÉGUT
Associé

BILAN ACTIF AU 29/09/2017 EN EUR

	29/09/2017	30/09/2016
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	63 230 007,68	65 413 931,33
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	62 311 289,77	65 122 693,69
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	62 311 289,77	65 122 693,69
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	918 717,91	291 237,64
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	918 717,91	291 237,64
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	3 116 330,92	4 475 756,79
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 116 330,92	4 475 756,79
Comptes financiers	25 177,30	34 632,67
Liquidités	25 177,30	34 632,67
Total de l'actif	66 371 515,90	69 924 320,79

BILAN PASSIF AU 29/09/2017 EN EUR

	29/09/2017	30/09/2016
Capitaux propres		
Capital	67 824 299,44	70 355 743,03
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-4 036 001,26	-568 352,13
Résultat de l'exercice (a, b)	-314 314,93	-493 796,60
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	63 473 983,25	69 293 594,30
Instruments financiers	918 717,90	291 237,33
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	918 717,90	291 237,33
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	918 717,90	291 237,33
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	29 332,16	29 572,31
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	29 332,16	29 572,31
Comptes financiers	1 949 482,59	309 916,85
Concours bancaires courants	1 949 482,59	309 916,85
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	66 371 515,90	69 924 320,79

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2017 EN EUR

	29/09/2017	30/09/2016
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Dér XPAR FCE CA 1016	0,00	6 887 425,00
EUR DJE 600 EUR 1216	0,00	35 871 910,00
EUREX EUROSTX 1216	0,00	13 383 180,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR DJE 600 EUR 1217	33 047 965,00	0,00
EUR DJE 600 OIL 1217	835 450,00	0,00
NYS NYL MSCI EM 1217	599 124,22	0,00
SP 500 MINI 1217	851 616,18	0,00
XEUR FESX DJ 1217	6 186 480,00	0,00
XPAR FCE CAC 1017	10 866 060,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2017 EN EUR

	29/09/2017	30/09/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	162,89	1,56
Produits sur actions et valeurs assimilées	40 254,73	78 387,51
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	40 417,62	78 389,07
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 734,35	5 610,41
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	4 734,35	5 610,41
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	35 683,27	72 778,66
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	336 669,29	263 650,25
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-300 986,02	-190 871,59
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-13 328,91	-302 925,01
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-314 314,93	-493 796,60

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de

- 0,50 % TTC de l'actif net sur la part M
- 1,85 % TTC de l'actif net sur la part E

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Commission de surperformance :

La commission de surperformance représentera 25%TTC maximum de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'indice Eonia+2%. Elle est plafonnée à 1,25% TTC de l'actif net.

La commission de surperformance est calculée en cas de performance positive supérieure à l'indicateur de référence (L'indice EONIA) sur une période de référence correspondant à l'exercice du fonds ou de deux exercices successifs si la durée du premier est inférieure à 12 mois.

Pour l'exercice clôturant fin septembre 2016, et par exception à la règle ci-dessus, le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter de sa date de création, par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée à cette même date.

Si sur une période de référence donnée, la performance du FCP calculée coupons réinvestis s'avère inférieure ou égale à la performance de l'indicateur de référence, la période de référence sera prolongée de la durée du nouvel exercice.

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative.

L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque période de référence. Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds. La provision de surperformance afférente à des parts présentées au rachat est acquise à la société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

Affectation des sommes distribuables**Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts M	Parts E
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2017 EN EUR

	29/09/2017	30/09/2016
Actif net en début d'exercice	69 293 594,30	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	8 839 556,87	73 570 395,12
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-15 348 056,27	-1 987 777,45
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 907 437,63	592 228,68
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-711 435,53	-681 717,13
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 013 387,88	3 778 097,66
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-10 400 201,31	-7 440 417,91
Frais de transactions	-71 874,72	-88 425,31
Différences de change	621,37	-4 502,51
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 841 376,43	2 037 822,07
Différence d'estimation exercice N	7 879 198,50	2 037 822,07
Différence d'estimation exercice N-1	-2 037 822,07	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-589 437,38	-291 237,33
Différence d'estimation exercice N	-880 674,71	-291 237,33
Différence d'estimation exercice N-1	291 237,33	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-300 986,02	-190 871,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	63 473 983,25	69 293 594,30

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Actions	52 386 695,40	82,53
TOTAL Autres opérations	52 386 695,40	82,53

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 177,30	0,04
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 949 482,59	3,07
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	25 177,30	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 949 482,59	3,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		JPY		GBP		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	53 562,36	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	25 177,30	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	9,39	0,00	0,54	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 450 740,40	2,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	29/09/2017
Créances	
Dépôts de garantie en espèces	3 116 330,92
Total des créances	3 116 330,92
Dettes	
Frais de gestion	29 293,21
Frais de gestion variable	38,95
Total des dettes	29 332,16

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M		
Parts souscrites durant l'exercice	5 530,0000	5 481 666,50
Parts rachetées durant l'exercice	-15 075,0000	-14 638 925,95
Solde net des souscriptions/rachats	-9 545,0000	-9 157 259,45
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E		
Parts souscrites durant l'exercice	3 464,6337	3 357 890,37
Parts rachetées durant l'exercice	-732,5856	-709 130,32
Solde net des souscriptions/rachats	2 732,0481	2 648 760,05

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	29/09/2017
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	303 334,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	-479,48
Rétrocessions des frais de gestion	11 845,74
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	46 046,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion variables	47,77
Rétrocessions des frais de gestion	435,03

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2017
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2017
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	29/09/2017
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			9 486 509,37
	FR0013028339	MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE	9 486 509,37
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2017	30/09/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-314 314,93	-493 796,60
Total	-314 314,93	-493 796,60

	29/09/2017	30/09/2016
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-245 913,30	-482 461,48
Total	-245 913,30	-482 461,48

	29/09/2017	30/09/2016
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-68 401,63	-11 335,12
Total	-68 401,63	-11 335,12

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2017	30/09/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 036 001,26	-568 352,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-4 036 001,26	-568 352,13

	29/09/2017	30/09/2016
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 781 817,25	-523 389,33
Total	-3 781 817,25	-523 389,33

	29/09/2017	30/09/2016
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-254 184,01	-44 962,80
Total	-254 184,01	-44 962,80

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/09/2016	29/09/2017
Actif net Global en EUR	69 293 594,30	63 473 983,25
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M		
Actif net en EUR	67 993 980,48	59 515 993,04
Nombre de titres	69 437,1031	59 892,1031
Valeur liquidative unitaire en EUR	979,21	993,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-7,53	-63,14
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-6,94	-4,10
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E		
Actif net en EUR	1 299 613,82	3 957 990,21
Nombre de titres	1 338,4879	4 070,5360
Valeur liquidative unitaire en EUR	970,95	972,35
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-33,59	-62,44
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-8,46	-16,80

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FINLANDE				
EVLI EUROPE IB	EUR	13 973,1173	1 606 796,70	2,53
TOTAL FINLANDE			1 606 796,70	2,53
FRANCE				
AMPEGEST MULTICAP.IC FCP 4DEC	EUR	6 755	1 601 205,20	2,52
DELUBAC PRICING POWER I	EUR	252	4 381 395,48	6,90
DORVAL MANAGEURS EUROPE PART I	EUR	115	2 686 007,85	4,23
EPARGNE OPPORTUNITE I	EUR	28 896	4 349 425,92	6,85
GALLICA I FCP 4DEC	EUR	5 334,1419	2 110 773,29	3,33
HANSEATIQUE	EUR	900	2 358 252,00	3,72
KIRAO SMALLCAPS IC	EUR	15 250	2 907 107,50	4,58
MANDARINE VALEUR I 4DEC	EUR	388,0085	2 310 400,49	3,64
MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE	EUR	9 310,8143	9 486 509,37	14,95
ODDO GENERATION B	EUR	10	2 481 073,00	3,91
RICH FAMILY SM.CAP I FCP 1DEC	EUR	8,3	1 055 675,09	1,66
ROCHE-BRUNE EUROPE ACTIONS-I	EUR	2 550	3 839 943,00	6,05
SYCOMORE FRANCECAP I	EUR	4 121	2 523 411,93	3,98
TOTAL FRANCE			42 091 180,12	66,32
LUXEMBOURG				
DNCA INVEST EUROPE GROWTH-IEUR	EUR	11 200	2 242 912,00	3,53
EXANE EQUITY SELECT EUROPE-A	EUR	150	3 026 184,00	4,77
FTIF TEMP.EUOLD FD I ACC.3DEC	EUR	108 269,231	2 496 688,47	3,93
HENDERSON HORIZ-EUOLND-ID2	EUR	130 810	1 955 609,50	3,08
INDEPENDANCE EXPANS SM CAP XC	EUR	2 130	1 278 404,70	2,01
MANDARINE UNIQ. MID SML INST.C.4DEC	EUR	126	1 827 025,20	2,88
SSGA EUR.MAN.VOL.EQ.EUR I C.4D	EUR	90 836,582	1 934 392,26	3,05
ULYSSES L.T.FDS EUR.GENERAL A	EUR	6 000	1 885 140,00	2,97
UNI GL MINI VARIANCE EU CAPIT	EUR	622	1 966 956,82	3,10
TOTAL LUXEMBOURG			18 613 312,95	29,32
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			62 311 289,77	98,17
TOTAL Organismes de placement collectif			62 311 289,77	98,17
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
EUR DJE 600 EUR 1217	EUR	-1 711	-551 602,79	-0,88
EUR DJE 600 OIL 1217	EUR	55	30 800,00	0,05
NYS NYL MSCI EM 1217	USD	13	-7 425,11	-0,01

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SP 500 MINI 1217	USD	8	7 243,19	0,01
XEUR FESX DJ 1217	EUR	-173	-115 910,00	-0,18
XPAR FCE CAC 1017	EUR	-204	-243 780,00	-0,38
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-880 674,71	-1,39
TOTAL Engagements à terme fermes			-880 674,71	-1,39
TOTAL Instruments financiers à terme			-880 674,71	-1,39
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en \$ us	USD	215	181,93	0,00
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	880 492,79	880 492,79	1,39
TOTAL Appel de marge			880 674,72	1,39
Créances			3 116 330,92	4,91
Dettes			-29 332,16	-0,05
Comptes financiers			-1 924 305,29	-3,03
Actif net			63 473 983,25	100,00

MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	EUR	59 892,1031	993,72
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E	EUR	4 070,5360	972,35